

## REUNION DU 15 FEVRIER 2017

**Présents :** MM. Bernard EGUILUZ, Maire, Alain PENCHENAT, Patrick FRACASSIN, adjoints, MM. Florian BELOT, Marcelino DIJOUX, Franck PRADIER et Jean-François ROQUES.

**Excusés :** Mme Marie-Claire CARME et Jean-Claude MARTINEZ.

M. Jean-Claude MARTINEZ a donné procuration à M. Marcelino DIJOUX.

**Date de convocation :** 08/02/2017.

**Secrétaire de séance :** M. Franck PRADIER.

### **Transfert des compétences « éclairage public » au SDET ;**

Pour bénéficier des avantages d'un contrat groupé et d'une meilleure gestion de l'éclairage public M. Le Maire informe les membres du conseil municipal de la possibilité de transférer la compétence « éclairage public » (investissement et maintenance) au SDET.

Avant de se déterminer le CM souhaite connaître les conditions précises de ce transfert (pouvoir de la Cne sur le choix des investissements à réaliser et coût de la maintenance préventive des points lumineux.

### **Voirie du lotissement Delrieu, transfert au domaine public (sous conditions) ;**

M. Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le chemin d'accès au lotissement Delrieu est privé et appartient aux riverains du lotissement. Ce chemin pourrait être transféré à la commune mais après une remise en état qui doit être entièrement financé par le crédit agricole (la banque était cautionnaire au moment de l'aménagement du lotissement et la déclaration d'achèvement des travaux n'a pas été confirmée). Coût des travaux : 12 774 € TTC.

Maître GUY notaire à Salvagnac s'occupe du dossier et prendra contact avec le crédit agricole.

### **Terrain multi-sports, validation des travaux ;**

Coût du projet : 31 200 € HT. Les subventions sont officiellement notifiées :

L'Etat : 7 800 €, conseil régional 2 500 €, réserve parlementaire 3 619.20 €. Le conseil départemental 7 060.56 €, autofinancement de la commune : 10 220.24 €.

Travaux subventionnés à 67 %.

Début des travaux : mai 2017.

### **Achat de parcelles privées (pour élargissement RD 37, RD 137 et RD 999) ;**

Le conseil municipal donne son accord à l'achat de terrains pour l'élargissement des RD 37, RD 137 et RD 999 au prix de 1€ le m<sup>2</sup> et charge Mr le Maire de prendre contact avec Mr Jean Pierre PONGIS.

### **Questions diverses.**

**Judo Club :** M. Le Maire informe de l'envoi d'une lettre en recommandé avec mise en demeure au Dojo Montalbanais, pour le non-paiement de la location de la salle.

Elagage des arbres rue de la Mairie : coût : 1 000 €, hors évacuation. Le devis de Mr Alexandre JAUREY est retenu,

La séance est levée à 23h30.